



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE L'ASCENSION

**AVIS PUBLIC
ADOPTION DU BUDGET ET DU PROGRAMME TRIENNAL
D'IMMOBILISATIONS**

AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ DE L'ASCENSION

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée,

Conformément à l'article 956 du Code municipal du Québec, le conseil de la Municipalité de L'Ascension, tiendra une séance extraordinaire le 16 décembre 2024 à 19h00, à la salle du conseil, située au 58, rue de l'Hôtel-de-Ville (derrière la Bibliothèque Yves Meilleur) pour l'adoption du budget pour le prochain exercice financier 2025 et le programme triennal des immobilisations (PTI) 2025-2026-2027.

Lors de cette séance, les délibérations du conseil porteront exclusivement sur le budget de l'année 2025 et le programme triennal d'immobilisations (PTI) 2025-2026-2027.

DONNÉ à L'Ascension, ce 2 décembre 2024


Céline Chicoine
Directrice générale et greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Céline Chicoine, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de L'Ascension, résidant à L'Ascension, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, sur le site Web de la Municipalité, le 2 décembre 2024, entre 8h et 16h.

En foi de quoi, je donne le présent certificat, ce 2 décembre 2024


Céline Chicoine
Directrice générale et greffière-trésorière